

RÈGLEMENT

Le Prix Littéraire est à l'initiative du Bav'art café (club de lecture d'Ossé) et des Médiathèques de Châteaugiron dans le cadre de la manifestation Nature en Fête. Les différents partenaires ont souhaité créer un Prix Littéraire pour promouvoir des ouvrages abordant les thématiques liées à l'écologie, à l'environnement, ce prix ayant pour objectif d'encourager la lecture et les échanges sur le territoire et de rendre visible de petites maisons d'éditions.

Article 1 : Conditions de participation

Ce prix est ouvert à tous les adhérents adultes du Réseau des médiathèques du Pays de Chateaugiron. Ils peuvent participer à ce prix en s'inscrivant à titre individuel dans les médiathèques d' Ossé, Saint-Aubin du Pavail et Châteaugiron.

Article 2 : Fonctionnement du prix

Cinq romans récents ont été sélectionnés par les membres du Bav'art café en lien avec la thématique.

Article 3 : Mise à disposition des livres et des documents accompagnant le prix

Les ouvrages seront mis à disposition des participants dans les médiathèques du réseau sous condition d'inscription et ne seront pas empruntables par les usagers ne participant pas au vote pendant la période du prix.

Les bibliothécaires se dégagent toute responsabilité quant aux délais de mise à disposition des documents aux lecteurs inscrits au prix. Pour emprunter les documents de la sélection du Prix littéraire, une carte d'inscription au réseau des médiathèques en cours de validité est nécessaire.

Article 4 : Inscription et vote

Les adhérents désirant participer au Prix Littéraire rempliront une fiche d'inscription et devront la déposer dans l'une des bibliothèques participantes. Après lecture d'au moins trois livres en compétition, ils rempliront lisiblement un bulletin de vote. Une même personne ne peut voter qu'une seule fois sous peine d'annulation de son vote. Les bulletins de vote peuvent être déposés dans les bibliothèques avant le 1er décembre 2026.

Article 5 : Actions de médiation et remise du prix

Diverses actions de médiations seront organisées pendant la durée du prix. Les participants et le public en seront informés par voie d'affichage, par mail ou via le site internet du réseau : mediatheques.pcc.bzh. Ces informations seront également relayées par mail aux participants

Article 6 – Désignation du lauréat

L'ouvrage ayant obtenu le plus grand nombre de voix est déclaré lauréat du Prix « Nature en Fête ». Le résultat est proclamé publiquement lors d'un événement organisé à la médiathèque d'Ossé. L'auteur.e et la maison d'édition de l'ouvrage lauréat seront informés officiellement de l'attribution du Prix.

Article 7 : Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans le formulaire d'inscription au prix sont enregistrées dans un fichier informatisé par les équipes des médiathèques de Châteaugiron. La base légale du traitement est la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - Version consolidée au 12 novembre 2019.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : organisateurs du prix littéraire (agents des médiathèques). Elles sont conservées pendant la durée du prix. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Article 8 : Mise à disposition et acceptation du règlement

Ce règlement sera transmis à tous les participants et disponible dans les médiathèques ainsi que sur le site internet du réseau : mediatheques.pcc.bzh. La participation à ce Prix Littéraire entraîne l'acceptation entière de ce règlement.